



L'outil de diagnostic des
situations d'illettrisme
en milieu professionnel



L'illettrisme au travail : quels enjeux ?

En France, 2,5 millions de personnes âgées de 18 à 65 ans sont confrontées à l'illettrisme après avoir pourtant été scolarisées. Ces personnes ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture, écriture, calcul et numérique, leur permettant d'être autonomes dans des situations simples de la vie courante.

En effet, ces compétences sont nombreuses et constamment mobilisées dans des situations de la vie quotidienne, dans les sphères privée, sociale et professionnelle. Au travail, elles sont utiles quel que soit le poste occupé ou le niveau de qualification.

PARMI LES 2,5 MILLIONS DE PERSONNES CONFRONTÉES À L'ILLETTRISME, PLUS DE LA MOITIÉ EXERCE UN EMPLOI (51%)

L'illettrisme est un phénomène invisible, qui est bien souvent difficile à repérer dans les situations de travail. Pourtant, il représente un frein réel pour le développement économique et social des entreprises et des organisations : risques quant à la qualité de production ou de service rendu, utilisation non optimale des ressources (humaines, financières, matérielles...), climat social dégradé, frein sur l'adaptation des salariés aux nouvelles organisations de travail, etc.

Ev@Gill, pourquoi ?



EV@GILL est un outil innovant de diagnostic et d'évaluation des situations d'illettrisme en milieu professionnel. 100% gratuit, il propose d'identifier les risques liés à l'illettrisme dans son organisation et d'en mesurer les impacts économiques et sociaux.

➔ OBJECTIFS :

Sensibiliser les entreprises et organisations à la problématique de l'illettrisme.

Les inciter à se questionner sur leur situation face à la problématique de l'illettrisme.

Les informer des risques de la non-action et de l'impact des situations d'illettrisme sur leur performance économique et sociale.

⚠ ATTENTION

Ev@gill n'est pas un outil d'évaluation destinés aux salariés en situation d'illettrisme. Ce diagnostic ne comporte pas de tests permettant de vérifier la maîtrise des compétences de base des salariés. Ev@gill permet aux entreprises et aux organisations de prendre conscience du problème au sein de leur structure par la réalisation d'un diagnostic établi à partir des signaux faibles de l'illettrisme.

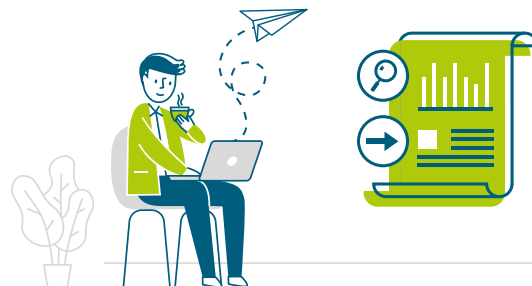
*Pour évaluer la maîtrise des compétences de base des salariés, l'ANLCI met à disposition l'outil **EVACOB**. Plus d'infos sur <http://www.anlci.gouv.fr>*

EVACOB 

Pour qui ?

EV@GILL s'adresse aux acteurs de l'entreprise et des organisations publiques : responsables, DRH, responsables formation. Mais aussi managers, encadrants de proximité, agent de maîtrise, etc.

Il est aussi utile aux membres des instances représentatives du personnel ou d'une organisation syndicale. Ces acteurs peuvent utiliser cet outil pour questionner les employeurs dans le cadre des négociations sur la formation des salariés, pour aborder le sujet de l'illettrisme et la formation des salariés peu ou pas qualifiés qui auraient des difficultés avec les compétences de base.





Introduction

Mesure des risques

Approfondissement

Avez-vous déjà eu l'impression de devoir aménager un poste pour pouvoir occuper un salarié qui avait des difficultés à évoluer (par manque de compétences numériques par exemple) ?

☒ Oui

☐ Non

[< Question précédente](#)
[Continuer >](#)

Et dans mon entreprise ?

25, 50 ou 75% de risques ?

5 min pour le savoir

Comment ?

Simple et intuitif, l'ensemble du process se complète en 3 étapes :

- 1 **Introduction** : cette étape permet d'identifier les caractéristiques du répondant (taille de l'entreprise ou de l'organisation, secteur professionnel, démographie)
- 2 **Mesure des risques** : cette étape vise à mesurer les risques pour l'entreprise ou l'organisation d'être confrontée à des situations d'illettrisme à travers 10 questions et **obtenir un premier résultat** : « vous avez 10%, 25%, 50% ou 75% de risques d'être confronté à des situations d'illettrisme »
- 3 **Approfondissement** : cette étape permet de **mesurer les effets de ce risque** sur la performance économique et sociale, sur les stratégies d'évitement et de contournement à travers des questions portant sur l'organisation du travail et les pratiques professionnelles propres à l'entreprise ou à l'organisation.

A l'issue de l'étape 3, les résultats du diagnostic et leur explication détaillée sont transmis au répondant qui peut les télécharger. Les risques liés à l'illettrisme sont mesurés sur 3 axes :

- 1 **Les coûts financiers** (déperditions financières liées à des estimations de défauts, de pertes, de sur-temps, de non-réalisation)
- 2 **Les stratégies d'évitement** (énergie déployée pour échapper aux changements ou évolutions de son poste de travail)
- 3 **Les stratégies de contournement** (énergie déployée pour donner l'illusion d'une bonne maîtrise du poste)

Après communication des résultats du diagnostic, EV@GILL redirige automatiquement le répondant vers son opérateur de compétences ou vers l'ANLCI pour faciliter la prise de contact et la mise en place de solutions adaptées.

EV@GILL propose également au répondant des ressources utiles pour faciliter la mise en place d'actions à destination des salariés ou agents de l'organisation (plaquette d'informations, vidéos de témoignages, kit pratique, grille d'entretien, etc.).

Vous souhaitez assister à une présentation complète de l'outil EV@GILL ?



RDV sur www.anlci.gouv.fr/ANLCI-TV
ou sur la chaîne Youtube de l'ANLCI

**Pour réaliser le diagnostic,
RDV sur <https://www.evagill.fr>**

Contact :

Référent Ev@gill à l'ANLCI :

Anaïs BOROWIAK, chargée de mission nationale

anaïs.borowiak@anlci.gouv.fr

www.anlci.gouv.fr

<https://www.evagill.fr>



Les OPCO
se mobilisent
aux côtés
de l'ANLCI :

aFDas
DEMARCHE FORMATION

AKTO
L'Association des Acteurs de la Formation

Anfh
Association nationale
pour la formation permanente
des personnes fragilisées

Constructys
Votre partenaire compétences

l'opcommerce
Opérateur de compétences

Atlas
OPCO

OCAPAT

OPCO EP
Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité

**OPCO
Mobilités**

**OPCO
SANTÉ**

uniformalion
Opérateur de compétences